

PACK PRATIQUE

Location de matériel

Contrat personnalisable, état des lieux contradictoire et reçu de dépôt de garantie

Avant utilisation

Ce pack est une trame générale pour la location de biens meubles en France. Adaptez-le au matériel, au client (particulier ou professionnel), au canal de vente, à vos assurances et à vos CGV. Faites valider les clauses qui engagent fortement les parties par un professionnel du droit. N'ajoutez pas une clause que vous ne pouvez pas appliquer de manière loyale et documentée.

Le pack contient

1. Un modèle de contrat de location de matériel avec conditions particulières.
2. Une fiche d'état des lieux au départ et au retour, avec références photo.
3. Un reçu de dépôt de garantie et un relevé de restitution ou de retenues.

Mode d'emploi

Remplissez les zones soulignées, supprimez les options inutiles, joignez vos conditions générales et la notice du fabricant, puis faites signer chaque document par les deux parties. Remettez une copie au locataire.

Version préparée le 12/08/2026. Vérifiez les textes et vos pratiques avant chaque réutilisation.

1. Contrat de location de matériel

Conditions particulières

Ce document décrit la réservation concernée. Les conditions générales jointes complètent le contrat. En cas de contradiction, précisez par écrit quel document prévaut.

A. Parties

LOUEUR	LOCATAIRE
Nom ou raison sociale :	Nom ou raison sociale :
Forme juridique :	Date de naissance si nécessaire :
SIREN/SIRET :	SIREN/SIRET si professionnel :
Adresse :	Adresse :
Email / téléphone :	Email / téléphone :
Représenté par :	Représenté par :

B. Matériel loué

Qté	Désignation / marque / modèle	N° de série	Valeur déclarée	Accessoires

L'état, les défauts visibles, les accessoires et les photographies de référence figurent dans la fiche d'état des lieux annexée, signée au départ et au retour.

C. Période, remise et restitution

Début de location - date et heure :

Fin prévue - date et heure :

Lieu et modalités de remise :

Lieu et modalités de restitution :

Usage convenu et zone d'utilisation :

D. Prix et dépôt de garantie

Élément	Montant / modalité
Prix de location HT / TTC	
Livraison, installation ou reprise	
Options / consommables	
Dépôt de garantie	
Moyen et échéance de paiement	

Le dépôt de garantie ne constitue pas le paiement anticipé d'une pénalité. Toute retenue doit correspondre à une somme contractuellement due et être expliquée, justifiée et documentée. Le solde non retenu est restitué selon le délai convenu : _____.

E. Clauses essentielles à adapter**1. Mise à disposition**

Le loueur remet le matériel décrit au contrat, avec les accessoires convenus, dans un état compatible avec l'usage prévu. Le locataire reconnaît avoir pu contrôler l'état apparent, recevoir les consignes utiles et formuler ses réserves dans l'état des lieux.

2. Utilisation

Le locataire utilise le matériel conformément à sa destination, à la notice du fabricant, aux consignes de sécurité et à la réglementation applicable. Il ne le sous-loue, ne le transforme et ne le confie pas à un utilisateur non autorisé sans accord écrit du loueur.

3. Entretien et incident

Le locataire assure les vérifications courantes indiquées par le loueur et cesse immédiatement l'utilisation en cas de panne, dommage ou risque de sécurité. Il informe le loueur sans délai et suit ses instructions. Aucune réparation ne doit être engagée sans accord écrit, sauf mesure conservatoire urgente et proportionnée.

4. Garde, perte, vol et dommage

Pendant la période de mise à disposition, le locataire prend les mesures raisonnables de garde et de protection convenues. En cas de perte, vol ou dommage, il informe rapidement le loueur, transmet les éléments utiles et, lorsque cela s'applique, effectue la déclaration demandée auprès des autorités ou de son assureur. La responsabilité de chaque partie reste appréciée selon le contrat, les preuves disponibles et le droit applicable.

5. Assurance

Le locataire déclare disposer des assurances demandées ci-dessous ou accepter la couverture optionnelle décrite au contrat. Le loueur vérifie de son côté que son activité et son parc correspondent aux garanties de son contrat. Attestation exigée : [] oui [] non. Garantie ou référence : _____.

6. Restitution et contrôle

La restitution donne lieu à un contrôle contradictoire comparant l'état de départ et l'état de retour. Le locataire peut ajouter des observations. Si un dommage ne peut être chiffré immédiatement, le document précise les réserves, les preuves conservées et le délai de communication d'un devis ou d'un justificatif.

7. Retard

Tout retard doit être signalé dès que possible. Les frais ou pénalités applicables doivent être prévus de manière claire, proportionnée et non équivoque :

8. Annulation et imprévu

Les conditions d'annulation, de report, d'indisponibilité du matériel et de force majeure sont celles indiquées dans les conditions générales jointes. Conditions particulières à cette réservation :

9. Données personnelles

Les données nécessaires à la réservation, à la sécurité de la transaction, à la facturation et au suivi du matériel sont traitées conformément à l'information remise au locataire. Le loueur limite les données collectées, leurs destinataires et leur durée de conservation à ce qui est nécessaire et justifié.

10. Litiges et médiation

La réclamation est adressée en priorité au loueur aux coordonnées indiquées au contrat. Pour un client consommateur, indiquez le médiateur de la consommation compétent et les modalités de saisine dans vos CGV. Ne rédigez pas une clause qui priverait le consommateur d'un droit impératif.

F. Documents remis ou annexés

☐ État des lieux départ/retour ☐ Conditions générales ☐ Notice et sécurité ☐ Attestation d'assurance
☐ Information données personnelles ☐ Autre : _____

G. Acceptation et signatures

Les parties reconnaissent avoir lu les conditions particulières et reçu les documents cochés ci-dessus. Toute réserve est inscrite avant signature.

LE LOUEUR	LE LOCATAIRE
Nom :	Nom :
Date et heure :	Date et heure :
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :	Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

2. État des lieux du matériel

Contrat / réservation n° : _____

Matériel principal : _____

Échelle suggérée : A = très bon état ; B = traces normales ; C = défaut présent mais matériel utilisable ; D = inutilisable ou dangereux. Décrivez toujours le défaut : la lettre seule ne suffit pas.

A. Contrôle au départ

Point contrôlé	État	Observations précises	Photo / fichier
Aspect général			
Fonctionnement			
Éléments de sécurité			
Batterie / niveau / compteur			
Propreté			
Emballage / transport			

B. Accessoires remis

Qté	Accessoire	État / référence	Retourné
			[]
			[]
			[]
			[]
			[]
			[]

Consignes ou démonstration réalisées : _____

Réserves du locataire au départ : _____

C. Contrôle au retour

Date et heure réelles de restitution : _____

Point contrôlé	État	Écart depuis le départ	Preuve / photo
Aspect général			
Fonctionnement			
Éléments de sécurité			
Batterie / niveau / compteur			
Propreté			
Accessoires			

Observations du loueur :

Observations ou désaccord du locataire :

Conclusion : ☐ conforme au départ ☐ réserves à chiffrer ☐ dommage reconnu ☐ désaccord consigné

LE LOUEUR	LE LOCATAIRE
Nom :	Nom :
Date et heure :	Date et heure :
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :	Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

3. Dépôt de garantie : reçu et restitution

Bien nommer l'opération

Un dépôt de garantie n'est pas une personne qui se porte caution. Indiquez le moyen réellement utilisé : préautorisation bancaire proposée par votre prestataire de paiement, chèque, virement ou autre modalité conforme à votre contrat et aux règles du prestataire.

Contrat / réservation n° : _____

Loueur : _____

Locataire : _____

Matériel concerné : _____

A. Constitution

Information	Valeur
Montant	
Date et heure	
Modalité	☐ Préautorisation ☐ Chèque ☐ Virement ☐ Autre
Référence tronquée / reçu	
Délai de libération ou restitution annoncé	

Le loueur confirme avoir enregistré le dépôt de garantie selon la modalité ci-dessus. Ce document n'autorise pas une retenue automatique : toute somme conservée doit correspondre au contrat et être justifiée.

B. Clôture après restitution

Décision : ☐ libération / restitution intégrale ☐ retenue partielle ☐ retenue totale provisoirement contestée

Retenue	Montant	Justificatif communiqué	Date

Montant restitué ou libéré : _____

Date de restitution / demande de libération : _____

Réserve ou contestation du locataire :

LE LOUEUR	LE LOCATAIRE
Nom :	Nom :
Date et heure :	Date et heure :
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :	Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Sources et points à vérifier

Ce pack a été préparé à partir de principes généraux vérifiés le 12/08/2026. Consultez toujours la version en vigueur des textes et faites adapter vos CGV à votre activité.

Code civil, article 1709 - définition du louage de choses

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006442673

Entreprendre.Service-Public.fr - conditions générales de vente

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F33527>

CNIL - principes et droits relatifs aux données personnelles

<https://www.cnil.fr/fr/comprendre-le-rgpd>

Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation

<https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>

À faire valider en priorité

Le régime de rétractation applicable à votre prestation, les annulations, les pénalités, le traitement des sinistres, l'assurance, les modalités du dépôt de garantie, la compétence juridictionnelle et toute particularité liée au matériel réglementé ou dangereux.